



National Defence

Deputy Minister

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Défense nationale

Sous-ministre

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa, (Ontario)  
K1A 0K2

L'honorable John Williamson  
Président du Comité permanent des comptes publics  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Cher Monsieur Williamson,

Comme convenu dans la réponse du gouvernement au 10ème Rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé *Rapport 5, Les logements des Forces armées canadiennes, des Rapports de l'automne 2015 du vérificateur général du Canada*, la Défense nationale soumet sa mise à jour sur la recommandation 1.

Cordialement,

Bill Matthews

Pièce jointes: 2

**Réponse au Comité permanent des comptes publics**  
**Rapport 5 – Logements des Forces armées canadiennes, Rapports du vérificateur général – Automne 2015**

**Recommandation 1**

*Que le ministère de la Défense nationale fasse part au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes de ses nouveaux besoins opérationnels en matière de logement militaire d'ici le 30 juin 2017 et qu'il lui présente sa nouvelle politique sur le logement militaire d'ici le 31 décembre 2018.*

**Contexte**

Dans sa vérification des logements des Forces armées canadiennes (FAC) effectuée en 2015, le vérificateur général recommandait que la Défense nationale révise ses politiques sur les logements militaires. La Défense nationale a approuvé la recommandation et s'est engagée à produire des politiques révisées sur les logements au plus tard à l'automne 2017. Comme indiqué précédemment au Comité permanent des comptes publics, la Défense nationale a reconnu avoir rencontré des difficultés pour mener à bien l'examen des politiques. Elle a élaboré un nouveau plan de travail pour réaliser un examen de l'ensemble des politiques sur les logements d'ici le printemps 2024.

Les politiques sur les logements des FAC sont guidées par les éléments suivants :

- Cadre réglementaire général (Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes [ORFC])
- Politiques ministérielles correspondantes communiquées sous forme d'ordres et de directives (directives et ordonnances administratives de la défense)
- Directive sur les logements pour orienter le personnel dans la mise en œuvre des politiques.

L'ensemble des directives et politiques sur le logement vise à harmoniser ces trois éléments.

Dans un souci de transparence et de reddition de comptes, la Défense nationale a fourni à la commission, en juin 2020, un calendrier illustrant les principales étapes et les jalons nécessaires à la réalisation de l'examen.

Elle s'est également engagée à faire le point auprès du Comité tous les six mois, au plus tard le 31 décembre et le 30 juin de chaque année, jusqu'à ce que la révision soit terminée et que le nouvel ensemble de politiques soit en place.

Depuis juin 2020, la Défense nationale a fourni six mises au point au Comité. Dans sa mise au point de juin 2023, la Défense nationale a indiqué qu'elle continuait de respecter le calendrier prévu pour la réalisation de l'examen de l'ensemble des politiques sur les logements d'ici le printemps 2024. La Défense nationale a également indiqué que, en ce qui concerne les ORFC concernés, elle avait finalisé les instructions de rédaction des règlements et que ces instructions avaient été soumises au ministère de la Justice dans les délais impartis pour terminer l'ensemble de modifications de règlement.

Vous trouverez plus bas la mise au point de décembre 2023 concernant l'état d'avancement des ORFC, des directives et ordonnances, et de la directive sur les logements, ainsi que les prochaines étapes de la mise en œuvre.

#### *Examen des Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC)*

Selon le calendrier ci-joint, l'examen juridique et l'ensemble de modifications de règlement concerné sont presque terminés et sont élaborés de concert avec le ministère de la Justice. Ce processus permettra d'assurer l'harmonisation des règlements et politiques, ainsi que de mieux les aligner avec la *Directive sur les postes isolés et les logements de l'État* du Conseil national mixte. Cet examen devrait être terminé au printemps 2024.

#### *Examen des directives et ordonnances administratives de la Défense*

Depuis juin 2023, la Défense nationale a continué à élaborer une nouvelle politique ministérielle. Une fois terminée au printemps 2024, elle fournira des orientations ministérielles concernant les types de logements disponibles et décrira les orientations politiques concernant les exigences, les critères d'admissibilité, les allocations et de frais pour les logements de la Défense nationale.

Une dernière série de mises au point est en cours de préparation par les rédacteurs de la politique. La Défense nationale va de l'avant avec l'examen et l'élaboration de ces directives et ordonnances sur les logements, afin d'assurer que l'examen soit terminé à temps d'ici le printemps 2024.

#### *Examen de la directive sur les logements*

Depuis la mise au point de juin 2023, la Défense nationale a poursuivi son examen de la directive sur les logements en même temps que l'examen des directives et ordonnances. Ce processus assurera l'harmonisation des trois éléments de l'ensemble des directives et politiques sur le logement afin qu'il n'y ait pas de conflits juridiques ou politiques. Ces travaux devraient être terminés à temps.

Conformément au calendrier prévu pour l'ensemble des politiques, la consultation des intervenants se poursuit parallèlement à la rédaction et à la révision de la directive, ainsi qu'à l'Analyse comparative entre les sexes plus et à l'examen par le comité de gouvernance interne. Cela fera en sorte que les commentaires des intervenants et des experts soient pris en compte dans la mise à jour.

#### *Étape d'approbation et de mise en œuvre*

Afin de mettre en œuvre ces modifications apportées à la réglementation et aux politiques de manière efficace et cohérente dans l'ensemble de l'organisation, une étape de mise en œuvre a été ajoutée et est décrite dans le calendrier mis à jour ci-joint.

Les mises à jour de la réglementation et des politiques décrites dans la vérification du Bureau du vérificateur général devraient être approuvées à temps, ou avec un peu d'avance sur le calendrier. Ensuite, une étape de mise en œuvre débutera afin de permettre au personnel de recevoir de la formation adéquate, de mettre à jour les outils de processus locaux et de mettre en œuvre un plan de communication complet visant à informer tous les intervenants concernés, les administrateurs et les militaires des mises à jour. Bien que l'approbation de l'ensemble des

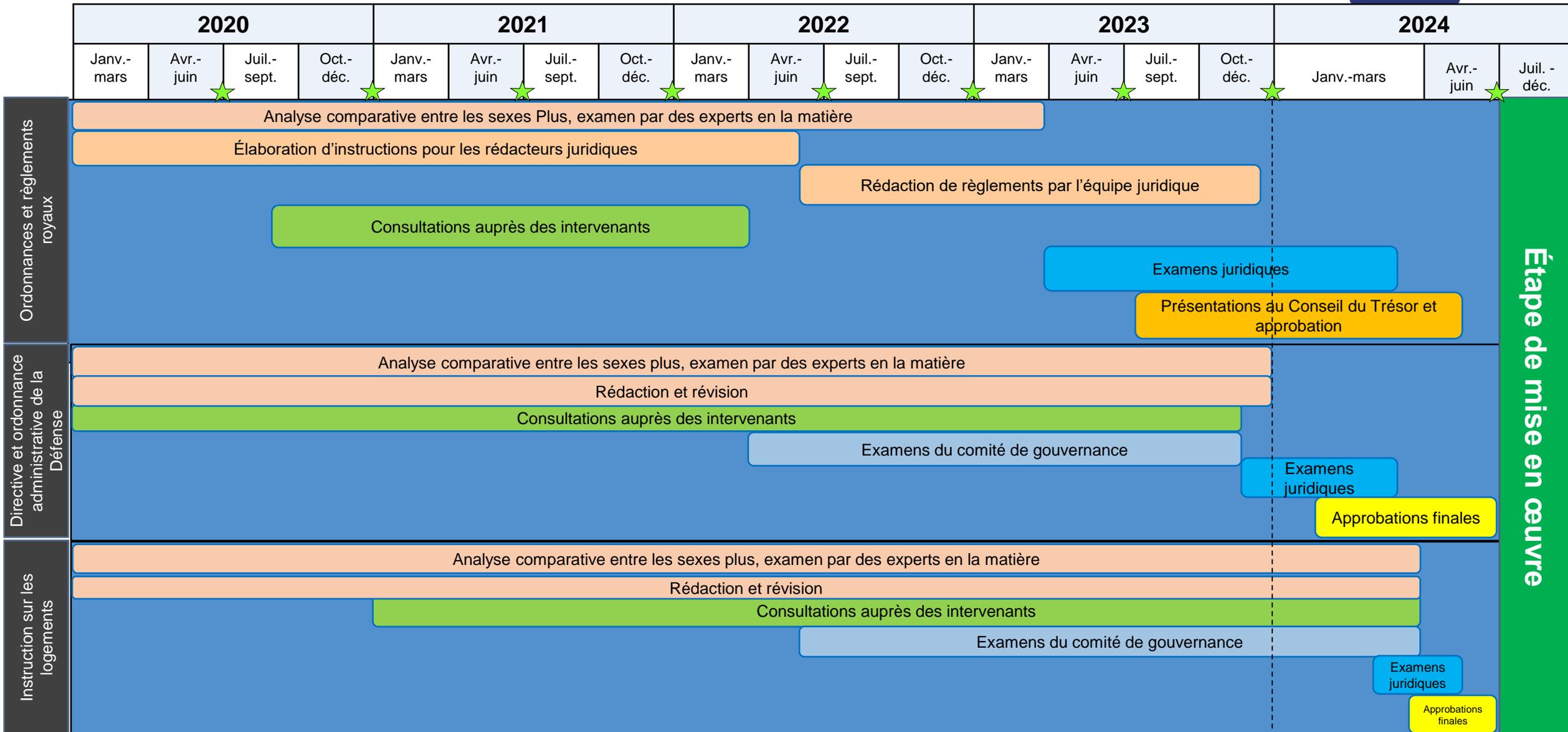
directives et politiques se fera dans les temps (printemps 2024), l'entrée en vigueur sera le 1<sup>er</sup> décembre 2024, afin que la transition se fasse en douceur.

### **Prochaines mises au point à l'intention du Comité**

La Défense nationale fournira de nouveau au Comité un rapport d'étape concernant la révision de l'ensemble des politiques sur les logements d'ici le 30 juin 2024.

\*Un calendrier à jour de l'ensemble des politiques sur les logements est disponible à l'annexe A.

# Échéancier de l'ensemble de politiques sur les logements



Étape de mise en œuvre

★ = mise à jour semestrielle au Comité permanent des comptes publics (PACP), les 30 juin et 31 décembre